

LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES DU CHELIFF EN ALGÉRIE À L'ÈRE DE LA LIBÉRALISATION ÉCONOMIQUE

DJERMOUN Abdelkader^{1*}, RAMDANE Sidali² et BRAHIM Mahmoud³

1. Université Hassiba Benbouali de Chlef, Faculté Sciences de la Nature et de la Vie, Hay Salem, route nationale N° 19, 02000 Chlef, Algérie
2. Université de Blida 1, Faculté Sciences de la Nature et de la Vie, Département Agroalimentaire, B.P. 270, route de Soumaa, Blida, Algérie
3. Université Ziane Achour de Djelfa, Faculté des sciences économiques, BP 3117 Djelfa – Algérie

Reçu le 03/11/2017, Révisé le 12/12/2017, Accepté le 31/12/2017

Résumé

Objectifs : La réflexion sur l'état et le devenir des exploitations laitières algériennes, en vue d'appréhender leurs compétitivités dans une perspective de libéralisation économique et d'une grande intégration au marché mondial.

Méthodes: L'analyse est effectuée par le recours à la méthode appelée "market structure analysis", capable d'expliquer les relations causales entre les structures d'un marché, les stratégies des entreprises sur ce marché et leurs performances économiques.

Résultats: L'effet induit de la libéralisation affecterait différemment les exploitations laitières dont il est possible d'identifier quatre groupes « typés » au regard de leurs capacités d'adaptation de chacune d'elle: du celles qui peuvent être considérées compétitives à celles qui n'ont aucune chance de l'être.

Conclusion: la distinction des différents profils d'éleveurs face à la perspective de libéralisation en vue d'adapter les types d'intervention et les moyens d'actions publics à même de répondre à la situation particulière de chaque catégorie et d'organiser ainsi les transitions nécessaires dans les meilleures conditions possibles.

Mots clés: Exploitation laitière, libéralisation, stratégie, compétitivité, coûts d'opportunités, Cheliff, Algérie.

THE DAIRY FARMS OF CHELIFF IN ALGERIA IN THE ERA OF ECONOMIC LIBERALIZATION.

Abstract

Objectives: reflection on the state and the future of Algerian dairy farms, in order to understand their competitiveness in a perspective of economic liberalization and a great integration with the world market.

Methods: The analysis is performed using the method called "market structure analysis", able to explain the causal relationships between the structures of a market, the strategies of companies in this market and their economic performance.

Results: The induced effect of the liberalization would affect the dairy farms differently from which it is possible to identify four "typed" groups with regard to their adaptability of each of them: from those which can be considered competitive to those which have no chance to be.

Conclusion: the distinction of the different breeders' profiles in view of the liberalization perspective with a view to adapting the types of intervention and the means of public action able to respond to the particular situation of each category and thus to organize the necessary transitions in the best possible conditions.

Keywords: Dairy farming, liberalization, strategy, competitiveness, opportunity costs, Cheliff, Algeria.

* Auteur correspondant: DJERMOUN Abdelkader, E-mail: ahmeddjermoun@yahoo.fr

INTRODUCTION

Le développement de l'élevage laitier en Algérie s'est réalisé jusqu'à nos jours dans un cadre relativement protégé et avec l'appui de l'État (importations des génisses, développement rural, subventions à certains intrants, prix administrés pour les outputs, ...). Dans ce cadre protégé, la production laitière a connu de profondes mutations, qui se sont traduites par l'augmentation du nombre d'exploitations, notamment par le gonflement du nombre des micro-exploitations et l'émergence d'une catégorie d'éleveurs spécialisée avec le Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Le cheptel laitier national est localisé dans le nord du pays, particulièrement la frange du littoral et des plaines intérieures, qui détient l'essentiel de l'effectif des vaches laitières (60%), de superficie fourragère (60,9%) et de la production nationale de lait frais (63%). Cependant, les deux autres zones géographiques, agropastorale et pastorale à climat semi-aride et aride et celle saharienne à climat désertique en comptent le reste [1] En conséquence, les exploitations d'élevage intensif sont concentrées, essentiellement dans la première zone. Dans cette optique, l'essor de l'élevage laitier reste handicapé par un certains facteurs territoriaux qui limitent le développement réelle de la production agricole et hypothèque les chances d'une intégration régionale en douceur.

Ainsi, Les conditions naturelles demeurent peu favorables en Algérie. En plus de la faiblesse des précipitations, la surface agricole utile SAU est très réduite, elle n'est qu'une étendue estimée à 8,5 millions d'hectares (soit moins du 4% du territoire national) concentrés pour l'essentiel dans les plaines et vallées du nord [2]. A l'exception des plaines, l'élevage ne peut y être qu'extensif et aléatoire, réduit à quelques bovins, ovins, caprins et camélidé.

Justement dans ce cadre que nous nous proposons de porter notre réflexion sur l'état et le devenir des exploitations laitières Algériennes, dans la perspective de libéralisation des échanges et d'une grande intégration au marché mondial par l'éventuelle adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

-Dans quel état les exploitations Algériennes aborde t- elle la nouvelle donne ?

- Quelles sont les atouts (points forts) et les contraintes (points faibles), les opportunités et les menaces de ces exploitations ?

Les hypothèses avancées comme réponse à la problématique formulée ci-dessus sont les suivantes :

- L'élevage bovin ne constitue pas un ensemble homogène. On y trouve différents types d'exploitations en fonction de leurs caractéristiques et performances technico-économiques.

- La diversité des exploitations confèrent justement à ces élevages des potentialités d'adaptations et des capacités compétitives différentes à la nouvelle donne de libéralisation.

En conséquence, l'envie de réponse à ces questions passe nécessairement par un dressement d'un état de lieu de la situation actuelle et donc une caractérisation des exploitations laitières sur le plan des structures, comportements et performances. Cette caractérisation est rendue possible sur la base d'une typologie préétablie, avant d'estimer l'impact prévisible d'une plus grande libéralisation des échanges agricoles et alimentaires et les capacités différenciées d'y faire face par les différents types d'exploitations.

CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIE

1. La compétitivité

Dans un contexte concurrentiel, la compétitivité devient un impératif incontournable auquel les acteurs doivent répondre sous peine de voir leurs produits déclassés par rapport à ceux d'autres concurrents plus performants; c'est pourquoi la dotation des facteurs de compétitivité est une condition sine qua non à leurs survies.

La compétitivité est un concept complexe dont l'estimation dépend de l'entité (secteur, entreprise) et les facteurs explicatifs considérés (facteurs-prix et facteurs- non prix) [3, 4 et 5]. Elle peut être étudiée à des échelles différentes, selon qu'il s'agisse de producteurs, firmes, secteurs, filières ou nations.

En plus des facteurs "prix" généralement pris en compte dans l'analyse de la compétitivité en agroalimentaire, de nombreux travaux soulignent l'importance des facteurs "hors-prix" pour expliquer la présence de certains produits sur un marché.

Ces travaux montrent en particulier que:

- l'organisation des circuits de commercialisation et de distribution, ainsi que la qualité des produits, sont des paramètres importants à considérer lorsqu'on veut évaluer les avantages compétitifs de certains systèmes [6 et 7].

- «La création, le maintien et l'élargissement des avantages compétitifs d'une filière donnée nécessitent non seulement la mise en œuvre de stratégies adéquates des acteurs (politique de prix, différenciation et recherche de la qualité des produits, capacité de coordination des différents acteurs de la filière), mais aussi la mise à disposition par l'Etat d'un ensemble de biens publics indispensables: éducation, recherche, infrastructures (routes, voies ferrées et fluviales, ports, capacités de stockage, télécommunications, énergie)» [8].

- la compétitivité de la filière vivrière « ne repose pas seulement sur leur compétitivité-prix. Elle relève également de facteurs non-prix tels que la situation géographique, la qualité des produits vendus, la saisonnalité des récoltes et la qualité du produit » [9].

- la compétitivité du secteur des légumes espagnols exige aux entreprises de réaliser des efforts orientés de plus en plus vers la qualité, la différenciation des produits, la spécialisation, la promotion et la technologie, afin de maintenir, et s'il est possible, augmenter leurs parts de marché [10].

Chevassus-Lozza et Gallezot (1995) [11] estiment que, «prix et hors-prix sont deux composantes essentielles et complémentaires de la compétitivité». Dans le contexte des échanges internationaux, les exportations d'un pays «dépendent à la fois du niveau des prix et de la différenciation». Plus les niveaux de prix sont inférieurs à ceux des concurrents, plus les quantités exportées sont grandes. «La compétitivité prix maintient son rôle explicatif et montre bien que différenciation et qualité ne se présentent pas comme des alternatives à la concurrence par les prix».

2. Méthodologie

L'enquête a touché 146 éleveurs dans les périmètres du Chélif. Les informations recueillies portaient sur la structure des exploitations (foncier, matériel agricole et bâtiments), le mode d'utilisation des terres (céréales, arboriculture, cultures maraîchères,...), la composition de la famille de l'exploitant, la main d'œuvre, le mode de conduite du troupeau (modes de reproduction, cultures fourragères, apports en compléments, ...), ainsi qu'une approche des frais engagés par grands postes de dépenses.

La typologie retenue n'est plus considérée comme une finalité en elle-même, mais seulement comme un outil de travail, dont le souci de décrire la diversité des systèmes de production dans la région du Cheliff en termes de structures, comportements et performances. Autrement dit, l'utilisation de la méthode appelée "*market structure analysis*", basée sur le paradigme Structures Comportement (stratégies des firmes). Performances demeure la plus convenable dans l'analyse de l'ensemble est ainsi capable d'expliquer les relations causales entre les structures d'un marché, les stratégies des entreprises sur ce marché et leurs performances économiques.

L'indicateur de performance économique susceptible de traduire les progrès en productivité est le coût de revient déterminé par l'intermédiaire de l'analyse de la formation des coûts par grands postes.

L'analyse des performances des différents types retenus suppose de calculer des coûts de production détaillés par exploitation, les marges brutes ainsi que le revenu de chaque type d'exploitation pour faciliter la comparaison. L'introduction de la notion de coûts d'opportunité et des coûts réels permet de mieux analyser le cas des exploitations locales et de cerner la compétitivité des types différenciés dans le Cheliff. Cette démarche orientée vers une analyse de termes de SCP est plus que nécessaire et pouvant alors servir justement à des fins telles des études prospectives, entre autres l'étude des conséquences induites par l'insertion de l'Algérie dans la zone de libre-échange avec l'Union Européenne ou par sa future adhésion à l'OMC.

La quantification aurait été nécessaire pour mieux apprécier le poids de chaque catégorie, ce qui nécessite beaucoup de moyens non disponibles.

Cependant, dans l'état actuel, ce qui compte beaucoup plus, c'est d'être en mesure de distinguer les différents profils face à la perspective de libéralisation en vue d'adapter les types d'intervention et les moyens d'actions publics à même de répondre à la situation particulière de chaque catégorie et d'organiser ainsi les transitions nécessaires dans les meilleures conditions possibles.

Les concepts utilisés dans l'analyse sont les suivants:

La notion de productivité ou rendement permet en effet, par des comparaisons, de contrôler l'emploi d'un, plusieurs ou de la totalité des facteurs de la production. Elle est largement tributaire du mode d'utilisation de ces facteurs, autrement dit l'application du progrès technique.

Coûts et prix de revient. Le plan comptable général distingue: L'appellation prix de revient : "somme des éléments qui pour un produit ou une prestation correspondent au stade final des produits ou prestations de services, des coûts somme d'éléments qui ne correspondent pas au stade final".

Les coûts d'opportunité sont l'ensemble des coûts relatifs aux capitaux propres, travail familial, autrement dit ces coûts désignent la valeur de la meilleure option réalisée. Ainsi, les facteurs qui sont à l'origine de ces coûts se résument essentiellement au marché du travail par le biais du niveau des salaires versés et du bénéfice immatériel du chef d'exploitation) [12]. Dans notre méthode de calcul des coûts de production, le travail familial a été pris en considération.

Les charges d'alimentation comprennent les dépenses en concentrés, le coût de production des cultures fourragères et la valeur des aliments achetés (foin et paille). Le coût des fourrages est basé sur les prix de revient de la production; la paille et les concentrés sont comptés au prix d'achat.

Dans le calcul des revenus de toutes les classes et groupes distingués, les activités extra agricoles sont exclus ainsi que l'activité d'engraissement.

La marge brute de la production animale issue de l'activité «vaches laitières» est la différence entre les produits de l'activité (valeur du veau à la naissance, du lait, du fumier...) et les charges opérationnelles qui lui sont attribuées ($MB = PB - CV$).

RÉSULTATS

1. Les types de producteurs

L'analyse typologique nous a permis d'identifier cinq classes d'exploitations laitières, plus ou moins homogènes servant de base à notre analyse. Ces classes sont décrites en détail dans la publication «Stratégies des éleveurs laitiers du Cheliff (Algérie)» [13 et 14]. (Tab. 1).

Cependant, la classe B ne constitue pas un ensemble réellement homogène. Nous avons introduit des dimensions structurelles en vue de distinguer entre les grandes exploitations avec terre et celles conduites en "hors sol" d'une part, et les exploitations de taille moyenne avec terre et celles sans terre, d'autre part. Ainsi, la classe B est éclatée en quatre sous-groupes homogènes. En définitive, huit types d'élevages distincts sont ainsi retenus, servant de base à notre analyse, notamment celle des stratégies et performances des éleveurs.

2. Stratégies et performances

La classe A des producteurs spécialisés «jeunes investisseurs» agréés

Frange très réduite représente 5,5% du total de l'échantillon. Elle se caractérise par une SAU moyenne de 12 ha par exploitation dont plus de 51% sont réservés aux cultures fourragères, un troupeau de 12 vaches laitières en moyenne, emploi un à 2 salariés. La production est essentiellement livrée au secteur formel. Le coût de revient moyen affichée par cette classe est évaluée à 29,69 DA/l en monnaie locale, soit 32,54 €100 litres, dont 82% de coûts réels et environ 18% de coûts d'opportunités. Les charges alimentaires occupent 60,04 % des coûts. La part de concentré représente environ 30% de ces charges, composée essentiellement d'un mélange de son de blé et de tourteau de maïs, où la quantité est estimée à 1485kg par Vache laitière (VL), distribuée durant toute la période de lactation. La productivité moyenne est de 3989 litres par vache et par an.

Ce type est considéré de ce fait comme celui des éleveurs aux moyens de production modérés mais qui accordent à l'élevage laitier une place capitale puisque la production laitière est la seule source de revenu. La

production livrée au secteur formel représente plus de 73% de la production totale de la classe et apporte environ 95% du revenu total de l'exploitation. La marge brute dégagée par ce type d'exploitation est de 41 630 DA/VL.

Tableau 1 : Les différents types d'éleveurs de bovins dans le Cheliff.

	A	B	C	D	E
Type	Elevage spécialisé	Elevages Laitiers agréés à livraison permanente	Petit laitier à livraison irrégulière	Laitier alimentant le secteur informel	Elevage allaitants
Identifiant	Secteur formel, élevage laitier seul	Secteur formel et informel, polyculture élevage (ensemble hétérogène)	Secteur formel et informel, polyculture, élevage	Secteur informel en plus de l'autoconsommation	Autoconsommation et engraissement
Panel	9	86	25	14	12
Clients	Collecteurs, centre de collecte	Collecteurs, centre de collecte, proximité, détaillants	Collecteurs, détaillants	détaillants, points de vente, cafétéria	néant
Zone Géographique	Zones de plaines et vallées	zones de plaines et vallées	zones de plaines	zones de plaines et piémonts	zones de piémonts et montagnes et des éleveurs des zones de plaines dont la taille est très réduite (1VL de race Holstein...)

Les producteurs agréés qui travaillent pour le marché formel (classe B)

Le groupe B₁: Les performances enregistrées par ce groupe en termes de productivité, de coûts et de marges brutes sont légèrement meilleure à celles réalisées par la classe A. Cependant le coût de revient est estimée à 25,52 DA/l, soit 27,96 €100 litres dont 15,48% de coûts d'opportunités. Les charges alimentaires représentent 61,49 % du total. La conduite de l'élevage repose partiellement sur l'affouragement en vert (bersim et sorgho surtout) mais la surface fourragère étant réduite (3,20 ha/exploitation). Les vaches sont supplémentées en concentrés durant toute la période de lactation, concentrés achetés en totalité sur le marché. La quantité de concentré ainsi distribuée est évaluée à 1460kg par vache.

Le revenu issu de la production laitière ne représente que 41% du total de chiffre d'affaires de l'exploitation. Finalement, ce groupe, aux moyens de production importants, n'accordera à l'élevage laitier qu'une place

seconde, parce que l'objectif de l'éleveur est de privilégier les cultures de rente irriguées et/ou l'engraissement pour la boucherie des ovins et bovins mâles.

Le groupe B₂: Ce groupe correspond aux gros élevages laitiers de la zone (24 VL en moyenne), avec une SAU moyenne de près de 38 ha, dont 28% en cultures fourragères, 51% de céréaliculture, 17% de cultures maraîchères et 3,5 % d'arboriculture. Le groupe a une stratégie de forte diversification des activités aussi bien au niveau de l'élevage (26 têtes d'ovin /exploitation) que des cultures. La production laitière commercialisée constitue une source essentielle de revenu pour l'éleveur (81% du total du revenu) réalisée sur le circuit formel et informel, soit près de 2,5 fois la quantité vendue par la classe A. Cependant la productivité par vache laitière est de 3430 litre/lactation, légèrement inférieure à celles affichées par le groupe B₁ et la classe A suite à l'utilisation limitée de fourrages verts.

La distribution de concentré, acheté en totalité sur le marché, est excessive sur toute la période de lactation. Elle atteint parfois une quantité de 7 kg/j/vache laitière, équivalent à une part de 27% dans les charges alimentaires de ce groupe. Le coût de revient moyen inhérent à la production laitière s'élève à 41,36 DA/l, soit près de 45,33 €/100 litres, dont 70,71% de charges alimentaires. Les coûts d'opportunités ne représentent que 12,3% du total et la marge brute dégagée est exceptionnellement négative, de - 2886 DA/VL, compte tenu des charges excessives engendrés par ce type d'élevage.

Le groupe B₃: ce groupe se distingue par des indicateurs structurels moyens, 20 ha de superficies et une taille moyenne de 8,68 VL. L'assolement est constitué de productions végétales dont les céréales (50,3%), les cultures maraîchères (12,5%) et l'arboriculture (5,2%). L'élevage des ovins est présent dans la moitié des exploitations, avec une moyenne de 18 têtes par exploitation. Les performances de ce groupe sont les meilleurs par excellence. La productivité est de 4318 l/VL/lactation, la marge brute moyenne dégagée est évaluée à 72105 DA/VL, marge la plus importante de toutes les classes et groupes distingués. Mais, le revenu issu de l'activité laitière ne dépasse guère une part de 35% du total de chiffre d'affaires de l'exploitation.

Le coût de revient de ce groupe est de 23,88 DA/l, soit 26,17 €/100 litres, coût le plus faible de tous les groupes distingués. Les charges alimentaires ne représentent que 52,26% du total, charges les plus bas de tous les groupes. L'alimentation en vert est plus importante mais restera aussi déficiente, dont le taux de couverture varie de 4 à 8 mois selon les exploitations. La quantité de concentré distribuée est estimée en moyenne à 1310 kg par vache, quantité la plus faible par rapport aux autres groupes, mais représentant tout de même une part de l'ordre de 31,82% du total des charges alimentaires. Les coûts d'opportunités sont plus intéressants, dans la mesure où ils représentent 23,16% du total, ce qui confère à ce groupe un grand avantage en matière de compétitivité.

Le groupe B₄: ce groupe est sans propriété terrienne, ayant un effectif moyen de 8,85 vaches laitières par exploitation.

La surface louée atteint une moyenne de 9 ha par exploitation, réservée non seulement aux cultures fourragères (67%), mais aussi à la céréaliculture et aux cultures maraîchères (33%).

Les performances affichées par ce groupe sont d'un niveau intermédiaire entre celles réalisées par le groupe B₃ et celles de la classe A. L'alimentation du cheptel est largement tributaire des achats effectués sur le marché. La quantité de concentré une part de 28,5% du total des charges alimentaires contre 71,5% de dépenses en aliments grossiers. En conséquence, le coût de revient affiché est évalué à 36,98 DA le litre, équivalent à 40,54 €/100 litres, dont 67,15% des charges alimentaires. Ce groupe, à l'image du groupe B₂, est très sensible à l'évolution des cours des aliments sur le marché. C'est ainsi, l'avenir de ces exploitations est très incertain pour les mêmes raisons évoquées à propos du groupe B₂.

Les petits producteurs intégrés à la fois au circuit formel et informel et qui vendent de façon irrégulière (Classe C).

Cette catégorie est d'une taille très réduite (3,08 vaches laitières en moyenne) et une superficie de 6,44 ha en moyenne. Catégorie qui pratique la polyculture à côté d'une production laitière saisonnière. La part réservée aux cultures fourragères est 28,25% de l'assolement alors que le blé dur occupe 63,4%, l'arboriculture 5,6% et le maraîchage 3%.

Cette classe est caractérisée par des performances proches à celles enregistrées par le groupe B₄. Le taux de chargement est de 1,01 vache laitière/ha de Surface fourragère totale (SFT), l'alimentation en vert (0,4 ha en moyenne) est largement déficiente et ne couvre que 4 à 6 mois alors que la production d'avoine, de paille sont largement suffisantes et autorisent même des ventes à d'autres éleveurs. La quantité de concentré distribué est évaluée à 1110 kg par vache. Le coût moyen affiché est évalué à 37,1 DA le litre, soit 40,66 €/100 litres, dont 59,94% de charges d'alimentation. Cependant, les coûts d'opportunités sont de l'ordre de 24% du coût total.

Les producteurs qui alimentent le secteur informel (classe D)

Ce type de producteur dispose d'une SAU moyenne de 26 ha dont la moitié louée et d'un cheptel constitué en moyenne de 5,28 vaches laitières. La production végétale est variée; les cultures maraîchères occupent 33% dans l'assolement; quant à l'arboriculture fruitière, elle couvre près de 6% de la SAU totale. L'élevage ovin est présent chez 71,4% des éleveurs. La présence de l'orge dans l'assolement indique une orientation marquée vers l'activité d'engraissement.

Le coût de revient moyen affichée est évaluée à 44,55 DA/l, soit 45,54 €100 litres, coût relativement élevé en comparaison avec les autres types distingués. Les charges alimentaires occupent environ moins de 46% du total. L'alimentation du cheptel est formée surtout de foin et de pailles, supplémentée de concentrés, son de blé et rarement concentré de maïs. La période de complémentation varie de 12 à 9 mois, les quantités distribuées étant minimales (2 à 3 kg par vache laitière) afin d'éviter leur amaigrissement et non à des fins de production laitière. Les coûts d'opportunités sont énormes et dépassent 42,95%, coûts qui pourraient améliorer davantage la rentabilité de ce type d'exploitation.

Le rendement laitier est de 3135 litres par lactation, et la production commercialisée est de 10207 litres en moyenne, soit près de 65 % du total de la production. En dehors de l'atelier laitier, les autres activités procurent une moyenne de 69,8% du total du revenu de l'exploitation.

Les producteurs sans connexion au marché du lait (Classe E)

Ces éleveurs, présents dans les zones de piémonts et de montagnes, pratiquent l'élevage d'une ou deux VL et de quelques ovins et caprins, accompagnée généralement d'une polyculture, de l'arboriculture et de l'apiculture, mais sur des superficies très restreintes dans la limite des ressources en eau disponible. Le lait est exclusivement réservé à l'autoconsommation. L'orientation de ces élevages est ainsi entièrement tournée vers la production de viande.

Le coût enregistré est le plus élevée en raison de la faiblesse de la productivité et la nature même de races élevées.

La productivité est faible dans les zones de piémonts et de montagnes et relativement plus élevée dans les zones de plaines. Elle oscille entre 2000 l et 3660 l par vache, la moyenne de l'échantillon étant de 2287 l/VL/lactation. De même, la distribution de concentrés est sporadique pour les élevages de piémonts et zones de montagnes, à l'occasion de l'engraissement d'un bovin destinée à la commercialisation. Cependant, dans les zones de plaines, l'alimentation est riche en concentré qui est distribué chez certains éleveurs pratiquement durant toute la période de lactation, mais avec une intensité très faible (moins de 2 kg/jour) soit, en moyenne, 300 Kg/VL. En définitive, le coût de revient moyen enregistré est de l'ordre de 46,36 DA le litre, correspondant à près de 50,81 €100 litres. Cependant les coûts d'opportunités représentent près de 28,3% du coût total.

DISCUSSION

Face à une telle perspective de libéralisation, les exploitations laitières «se trouvent rappelées à leurs propres réalités» [15]. A la lumière de l'analyse de ces réalités en termes de structures, de comportements et de performances, il est possible d'identifier quatre groupes «typés» ou de «profils» d'exploitations au regard de leurs conditions de compétitivité et partant de leur devenir possible face à la libéralisation des échanges.

- *Celles qui peuvent d'ores et déjà être considérées compétitives,*
- *et celles qui pourraient l'être à condition d'être « mises à niveau».*
- *Celles qui ont peu de chances d'être compétitives.*
- *Celles qui n'ont aucune chance d'être compétitives.*

C'est ainsi, l'effet induit de la libéralisation affecterait différemment les exploitations laitières.

Celles qui peuvent d'ores et déjà être considérées compétitives

Cette catégorie est constituée essentiellement par le groupe B3, le groupe le plus performant de l'ensemble des types distingués, caractérisé par sa taille moyenne,

la présence d'une assiette foncière adéquate pour la pratique des cultures fourragères et donc un coût de production parmi les plus bas. En conséquence, à l'état actuel, ces exploitations apparaissent les mieux adaptées dans la région compte tenu de ces spécificités agricoles et de ces conditions économique. Ces dernières pourraient soutenir la compétition des produits étrangers sans avoir besoin d'une protection particulière ni d'un soutien publique important. Ce groupe pourrait mieux s'adapter à la concurrence compte tenu de ces capacités adaptative et serait davantage plus performant dans le cas d'une éventuelle élévation des prix de vente du lait.

Celles qui pourraient l'être à condition d'être « mises à niveau »

Les exploitations de cette catégorie regroupent celle de la classe A «éleveurs spécialisés» et le groupe B1 «groupe diversifié» et la classe D. Il y a toutefois des possibilités considérables pour améliorer la compétitivité de ces types exploitations par le bais d'une mise en œuvre davantage de surfaces fourragères et donc une opportunité certaine d'une diminution des coûts. Ainsi, du point de vue des opportunités offertes, ces exploitations disposent encore de capacité de productivité et de production importantes, pourraient donc devenir plus performantes et compétitives. Ces dernières, si elles ne souffrent rarement des problèmes traditionnels, classiques (structures foncières, carences des moyens de production...), elles connaissent des contraintes, aussi décisifs pour déterminer leurs capacités productives tels la faible maîtrise des aspects techniques, la modestie des capacités managériales, la faiblesse des investissements, le faible intérêt accordée à la production laitière. En définitive, elles auront beaucoup de chances à courts et moyens termes de bouleverser leurs structures foncières et leurs systèmes de production. Ces types d'exploitations seraient très bien placés pour tirer profit des situations d'augmentation des prix qui pourraient se présenter issue du scénario de libéralisation.

Celles qui ont peu de chances d'être compétitives

Ces types d'exploitations sont celles regroupées en groupes B2 et B4, compte tenu de leurs caractéristiques structurelles (absence d'assiettes foncières surtout), comportementales (peu diversifiées, alimentation quasiment achetée, location de terres...) et de performances (coûts de production élevées), groupes conduits en «hors sols».

On suppose que dans les conditions actuelles ces exploitations survivent à peine près du seuil de viabilité économique et qui seront probablement condamnés à demeurer non compétitives. La libéralisation mettrait en danger ces deux catégorie, et se trouveraient en grave difficulté face aux contraintes des nouvelles conditions du commerce mondial, ou les facteurs de productions locales (foncier, fourrages) ou importés (aliments de concentrés, fourrages...) suivraient certainement le mouvement ascendant des prix. Ainsi, ces éleveurs seraient les premiers victimes et les principaux perdants de la flambée des prix.

La seule condition de leur subsistance résiderait dans la chute des prix des aliments de bétail et une éventuelle compensation par l'engraissement et la vente des veaux. Ils devront en conséquence procéder à de profondes transformations pour être compétitifs, tels le changement des systèmes de production en cas de disponibilités de terrain, de l'intensif à l'extensif par exemple, pour pouvoir s'adapter au nouvelle donne. En définitive, Intrinsicement, ces exploitations ne sont pas compétitives et offrent peu de chances de l'être.

Celles qui n'ont aucune chance d'être compétitives

Cet ensemble inclut particulièrement la classe des micros exploitations (classe C) et la classe E (élevage allaitant). De parts leurs implantations géographiques (piémonts et montagnes pour l'essentiel), ces dernières n'auront que peu de chances de s'étendre, bien au contraire elles seraient fragilisées et leurs survie demeure en danger.

Malheureusement les conditions naturelles, le manque de moyens financiers, les possibilités limitées de l'accès à l'Eau sont autant de facteurs limitant qui rendent la solution de la diversification exceptionnelle.

Ces exploitations représentent une part considérable de l'ensemble des exploitations d'élevage dans la région de Cheliff et sur lesquelles vit une part importante de la population rurale. Ces exploitations sont économiquement peu viables; de ce fait elles ne peuvent de toute évidence espérer devenir compétitives. Sans le maintien d'une protection suffisante, leur avenir serait tout à fait incertain.

CONCLUSION

Les premiers servis de la libéralisation seraient au premier plan le groupe B₃, notamment la frange disposant des superficies suffisantes, en profitant d'une meilleure utilisation des facteurs qui rendrait leurs cultures et leurs produits plus compétitives. Dans le cas d'une libéralisation plus poussée, l'expansion et le renforcement de ces exploitations «grandes entres elles» se réaliseraient probablement au détriment des plus petites, soit en prenant pied significativement sur le marché domestique en contribuant ainsi à l'affaiblissement des petites exploitations, soit en achetant ses terres et on assisterait par la même voie à l'accentuation du phénomène de concentration des exploitations agricoles et de l'agriculture.

La concentration de l'élevage laitier dans les plaines irriguées de hautes potentialités édaphiques est dictée par la disponibilité de l'eau, favorisée par une politique publique comportant des volets hydrauliques importants : investissement dans les barrages et dans l'équipement des périmètres irrigués tels est le cas dans le Chéiff.

Cependant l'essor de la production laitière se trouve non seulement pénalisée par la faiblesse des rendements et les surfaces des exploitations mais aussi par la concurrence des autres spéculations sur ces périmètres ; ainsi la faiblesse et la concentration des précipitations sur des périodes courtes empêchent sérieusement l'expansion de l'élevage laitier intensif dans les régions de piémonts et de montagne.

S'il est question maintenant à envisager les conséquences possibles de la libéralisation des échanges sur cette concentration spatiale de l'activité laitière dans les périmètres irrigués. C'est dans ces périmètres que se cultivent l'essentiel des fruits et légumes, c'est à ce niveau que ce porteraient tous les efforts en vue d'augmenter les chances des agricultures d'obtenir de nouvelles parts de marché. Ce qui aura pour conséquence des investissements significatifs et une acquisition d'une technologie de pointe par les exploitations pour construire des avantages concurrentiels. En effet, cette modernisation contribue sans doute à une aggravation du déséquilibre territoriale entre ce que l'on assimile souvent à une « agriculture traditionnel » occupant le reste de l'espace agricole « piémonts et montagnes conduite en sec, y compris l'élevage extensif » et une « agriculture moderne » avec les périmètres irrigués. Ce qui conduit à donner plus d'importance à la petite hydraulique dans les politiques publique et à discuter le bien-fondé de la politique publique des grands ouvrages.

Ainsi, une plus grande libéralisation conduirait inéluctablement au renforcement de la concentration spatiale de la production laitière dans les plaines irriguées et à la marginalisation de vastes territoires, celui des piémonts et des montagnes où sont implantées la quasi-totalité des exploitations C et E. Ces derniers étaient historiquement victimes de la colonisation et continueront de l'être après l'indépendance nationale et seraient davantage fragilisées avec la nouvelle donne et ainsi compromettre la survie de ces espace. A termes, ces régions, qui ont déjà perdu une masse importante de la population active, avec l'exode rural des années de l'industrialisation et au cours de la « décennie rouge » de la tragédie nationale, méritent une intention particulière de la part des politiques publiques et du partenariat Européen en les aidant au renforcement des exploitations utiles à l'économie du territoire plutôt qu'à leur liquidation, ce qui accentuerait beaucoup plus le phénomène d'urbanisation.

Il est sans doute admis, aujourd'hui, qu'une libéralisation prématurée et pressée provoque les plus grandes difficultés pour l'essentiel des acteurs de la filière lait.

Dans ces conditions, l'Etat doit jouer un rôle à la fois de concepteur de stratégie « Etat stratège » et de régulateur « Etat régulateur ».

La réussite de ces stratégies supposerait l'emploi de capitaux techniques et financiers importants et l'élaboration des programmes soucieux entre autres :

- les programmes de mise à niveau
- concevoir des programmes au niveau national pour aider les producteurs à se prémunir contre les chocs qui pourraient causer des dégâts à leurs cultures, tels l'assurance contre les intempéries, les systèmes de prix préférentiels et de prix de marché garantis.
- s'assurer que les exploitants ont accès à l'information, à la formation, au crédit et aux autres ressources dont ils ont besoin pour s'orienter vers des productions à plus forte valeur ajoutée et des activités de transformation ou créatrices de revenus;
- accroître les investissements pour améliorer l'efficacité de la production intérieure de produits alimentaire et la rendre plus compétitive par rapport aux importations de produits alimentaires.

L'amélioration de la productivité au niveau des exploitations agricoles nécessite au préalable une libéralisation des prix à la production ou du moins une homogénéisation et homologation sur les prix du marché extérieur. Cette action aura un double effet, celui d'inciter les producteurs à fournir davantage d'efforts, d'une part et les habitués à accepter les prix du marché, d'autre part.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] **MADR (2006)**. Rapport sur la filière lait en Algérie, 24p.
- [2] **Boukella M., (1998)**. Restructuration industrielle et développement : le cas des industries agroalimentaire en Algérie, in Cahiers du CREAD n°45, 3ème trimestre 1998, pages 51-72.
- [3] **Duteurtre G., (1998)**. Compétitivité prix et hors-prix sur le marché des produits laitiers d'Addis-Abeba (Éthiopie) : la production fermière face à ses nouveaux concurrents. Thèse de doctorat en agroéconomie, École nationale supérieure agronomique de Montpellier, Cirad, Montpellier, 1998, 361 p.
- [4] **Boudiche S., Bornaz S., Kachouri F., (2003)**. La compétitivité du secteur de l'huile d'olive en Tunisie: prix, qualité et avantage concurrentiel national. *New Médit*, vol 2, n.4, pp. 6-14
- [5] **Benjamin B., (2006)**. L'agriculture familiale : compétitivité dans le contexte de la libéralisation commerciale. Analyse Comparée des Relations Agricoles et Agroalimentaires en Libre-échange Nord-Sud « Libéralisation commerciale agricole et pays en développement: des effets attendus aux impacts effectifs » 9, 10 et 11 novembre 2006, Santiago du Chili
- [6] **Allaire et Boyer, (1995)**. La grande transformation de l'agriculture. Edition INRA, Co édition economica, 442P.
- [7] **Bencharif A., Khamassi-El Efrif F., (2000)**. Qualité et compétitivité, enjeux et défis pour les entreprises agro-alimentaires du Maghreb. *New Médit*, vol 11, n.2, pp. 8-15
- [8] **Bertrand J.P., Hillcoat G., Guibert M., They H., Waniez P., Aparecida de Mello N., Souchaud S., Brustlein V., Mawete J., (2001)**. Les principaux facteurs de la compétitivité des filières céréales et oléo-protéagineux au Brésil et en Argentine: politiques des états et stratégies des acteurs. Rapport final, 2001/12, 423 p.
- [9] **Dabat M.H., Razafimandimby S., Bouteau B. (2004)**. Atouts et perspectives de la riziculture périurbaine à Antananarivo (Madagascar). *Cahiers agricultures*, p.99-109.
- [10] **Chebil A., Briz j. (1999)**. Analyse de la compétitivité du secteur des légumes espagnols. *NEW Médit*, vol 10, n.3, pp. 4-10.
- [11] **Chevassus-Lozza E., Gallezot J. (1995)**. La compétitivité hors-prix dans les échanges de produits agricoles et agro-alimentaires français sur le marché communautaire. In: *Économie & prévision*, n°117-118, 1995-1-2. *Agriculture et environnement*. pp. 143-154.
- [12] **Institut de l'élevage, (2007)**. L'année économique laitière 2007, perspectives 2008. Le Dossier de l'Économie de l'Élevage. 2008;376:72pages.

[13] **Djermoun A., (2011).** Effet de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC et à la zone de libre-échange Union Européenne/ pays tiers méditerranéens. Thèse de Doctorat en développement rural. Ecole Nationale Supérieure Agronomique d'El Harrach, 480P, Alger.

[14] **Djermoun A., Chehat F. et Bencharif A., (2017).** Stratégies des éleveurs laitiers du Cheliff (Algérie). *New Medit*, vol 16, n.3, pp. 19-27.

[15] **Akesbi N., (1998).** L'agriculture familiale au Maroc face à la perspective de la libéralisation des échanges. Milieu rural, Agriculture familiale, Itinéraires Méditerranéens, RAFAC, CIHEAM - IAM Montpellier, 241-277.